

Affaire Théo : et si il avait été violé par un petit caïd local ?

écrit par Pikachu | 17 février 2017

Je viens de lire l'article de l'Express qui présente la version du policier, grâce [au lien](#) fourni par Christine dans [son post](#).

Dans la scène telle que décrite par le policier, le viol est difficile à concevoir :

*La patrouille tente d'interpeller Théo et, dans le même temps, est encerclée par les autres personnes présentes.
"Pris dans l'action, nous ne pouvions faire appel aux renforts"*

On voit mal comment un policier aurait pu lui baisser le pantalon, puis lui introduire la matraque alors que d'autres jeunes assistent à la scène, agglutinés autour d'eux.

L'intervention policière continue encore plus difficilement : les policiers agissent dans l'urgence et doivent prioritairement assurer leur propre protection : un autre policier est à terre, il est piétiné par Théo, il y a du gaz lacrymo dans l'air. À ce moment non plus, on ne peut envisager qu'un policier ait eu le temps et la sérénité de lui baisser son pantalon, de trouver l'entrée à travers le caleçon (puisque le caleçon a été transpercé) et d'y faire passer la matraque, avec en plus les autres personnes probablement toujours présentes. Si le policier avait effectivement violé Théo, cela n'aurait pu se passer que dans un endroit fermé : dans le véhicule de police, ou bien au commissariat, mais vraisemblablement pas sur le lieu de l'interpellation.

Si le policier dit vrai, si en plus, comme il l'affirme, Théo, une fois au poste, a refusé d'être ausculté par un médecin

alors Théo a dû subir le viol avant l'interpellation parce qu'il y a bien eu viol ! De telles blessures, telles que le médecin en a rendu compte et avec le nombre de jours d'arrêt qui se sont ensuivis, prouvent qu'il ne s'agit pas d'une relation consentie mais bien d'une violence subie. Il y a donc bien eu viol, mais pas par les policiers – un viol que Théo aura voulu garder secret.

Alors je pense ceci : il est connu que les petits caïds de banlieue ont des méthodes de recadrage hypra violentes. Ça arrive si vous avez tenté de doubler un caïd local ou encore lors d'un règlement de comptes dans la logique de la loi du talion ("œil pour œil"). On peut tout à fait penser, si la version du policier est avérée, que Théo a subi un tel "recadrage" avant l'altercation avec les policiers.

Ceci expliquerait aussi son refus d'être examiné par un médecin : il aura voulu garder secret le fait d'avoir subi ces représailles mais la blessure, par sa gravité et ravivée par l'altercation avec la police, aura rendu l'intervention d'un médecin inévitable. Une fois le secret éventé, Théo aura préféré jouer la carte victimaire, incriminer les policiers, plutôt que dénoncer un caïd local et/ou mettre au grand jour ses propres turpitudes.